Recueil Electronique des Sociétés et Associations
Numéro RCS : B207986
Référence de publication : RESA_2016_054.949
Publié au RESA N° RESA_2016_054 le 02/08/2016
Déposé et enregistré le 02/08/2016

SOF-11 Investor International Private, SCSp
Société en commandite spéciale
Siège social : 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

---

EXTRAIT DU CONTRAT SOCIAL DU 20 JUILLET 2016

SOF-11 Investor Management Lux, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de vingt mille dollars (USD 20.000) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 207.219 (l'**Associé Gérant Commandité**)

a signé, le 20 juillet 2016, le contrat social (le **Contrat Social**) d'une société en commandite spéciale (la **Société**) dont est extrait ce qui suit:

1. Forme.

Il est établi une société en commandite spéciale.

2. Dénomination.

La dénomination de la Société est «**SOF-11 Investor International Private, SCSp**».

3. Siège Social.

Le siège social de la Société est établi au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4. Objet social.

Le seul et unique objet de la Société est de faciliter un investissement indirect par les Associés dans Starwood Opportunity Fund XI U.S. Private SAR, L.P., une société en commandite régis par les lois de l'Etat du Delaware (le "Fonds US") et dans SOF-11 International, SCSp, une société en commandite spéciale de droit luxembourgeois (le "Fonds International") par l'acquisition et la détention de participations dans le Fonds US et le Fonds International. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres créance ou de capital. Elle peut prêter des fonds, y compris, sans s'y limiter, les revenus de tous les emprunts, à ses filiales ainsi qu'à toutes autres sociétés. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute

autre société ou personne, employer toutes les techniques, moyens juridiques et instruments nécessaires à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques, à chaque fois, conformément à ce Contrat et au cours d'une période déterminée par l'Associé Commandité.

5. Durée.

La Société prendra fin le 31 décembre 2027, sauf dissolution anticipée conformément aux clauses 4 et 18 du Contrat Social.

6. Désignation des associés solidaires.

L'Associé Gérant Commandité de la Société est responsable de façon illimitée de toutes les dettes, pertes et obligations de la Société en excès des actifs de cette dernière.

7. Gestion de la Société.

La Société est gérée par l'Associé Gérant Commandité conformément à la clause 9 du Contrat Social.

8. Autorité.

En sa qualité de gérant, l'Associé Gérant Commandité a la responsabilité exclusive de la gestion et du contrôle des activités et des affaires de la Société et a le pouvoir et l'autorité de faire toutes les choses nécessaires à la réalisation des objectifs de la Société.

9. Représentation.

La Société sera engagée par la seule signature de l'Associé Gérant Commandité.

Pour mention aux fins de la publication au Recueil Electronique des Sociétés et Associations.

SOF-11 Investor Management Lux, S.à r.l.